

Équipage

Retraite collective



Mettez en place une stratégie retraite efficace pour guider vos collaborateurs

Faites bénéficier à vos salariés d'un dispositif unique et innovant pour optimiser leurs fiscalité

Récupérez une rente ou un capital

Bénéficiez en tant qu'entreprise d'avantages fiscaux et sociaux



Formule Prestige



Retraite : La situation

Le système de retraite français par **répartition** implique que les actifs par leurs cotisations sociales financent les pensions versées aux retraités.

Or les fondations de ce système se trouvent impactées par un **déséquilibre croissant** entre le nombre de cotisants et le nombre de retraités.

Cette situation met en péril le modèle économique en place et provoque une incertitude sur le devenir de celui-ci.

Nous remarquons également que la population Française est soucieuse de son **niveau de vie une fois la retraite arrivée**.

Ces craintes sont bien évidemment justifiées puisque **les revenus** peuvent se retrouver **divisés par deux à la retraite**.



*Études DREES : les retraités et les retraites 2019
Résultats du baromètre 2020 « les Français, l'épargne et la retraite
Les français, l'épargne et la retraite - IPSOS pour le cercle des épargnants - février 2018*



Un nouveau dispositif législatif : Loi PACTE

Le Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises (PACTE) initié en juin 2018 a pour principaux objectifs :

- Faciliter la création et la transformation d'entreprises
- Permettre la croissance des PME
- Favoriser la participation des épargnants au financement de l'économie
- Rendre les entreprises plus justes et responsables

Concrètement quels sont les principaux changements sur les retraites complémentaires :

- Sortie de contrat en rente ou Capital
- Nouveaux cas de déblocages anticipés
- Avantage fiscal et social





Équipage Formule Prestige : Un produit ambitieux

1 AU DEPART EN RETRAITE SORTIE DES FONDSDU CONTRAT EN RENTE OU EN CAPITAL :

Le capital payé en **une fois** (sous conditions)

Un revenu mensuel à vie, avec un large choix d'options pour s'adapter parfaitement à votre situation et à vos objectifs.

Le capital fractionné en plusieurs fois (sous conditions)



Rentes
reversibles

Cette option préserve le niveau de revenus de votre conjoint en cas de décès grâce au versement d'une rente dont le montant est déterminé par le taux de réversion choisi (60 %, 100 % ou 150 %).

Annuités
garanties

Cette option assure à vos proches un revenu régulier sur une durée au choix de 5 à 25 ans en cas de décès pendant la période garantie. Si le décès n'a pas lieu pendant cette période, vous continuez à recevoir votre rente à vie.

Rentes par
paliers

En fonction de votre situation au moment du départ à la retraite, vous pouvez moduler votre rente à la hausse ou à la baisse avec une rente progressive ou dégressive de 20 % et 2 paliers de 6 ans

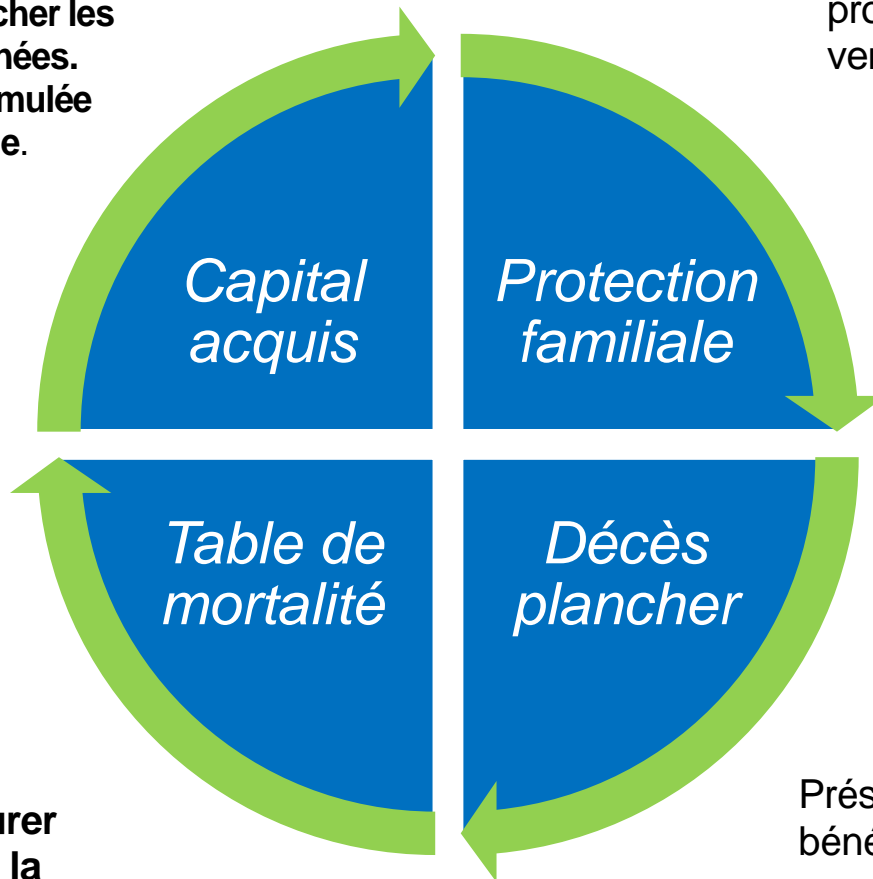
2

DES GARANTIES HAUT DE GAMME EN INCLUSION POUR ASSURER VOS SALARIÉS ET LEURS PROCHES QUOI QU'IL ARRIVE

Durant toute la vie du contrat, si vous décédez, un capital égal à la somme de l'épargne constituée sera versé au(x) bénéficiaire(s) que vous aurez désigné(s).

Vos proches sont assurés de toucher les sommes épargnées. L'épargne accumulée n'est pas perdue.

Permet d'assurer **un revenu immédiat** à vos proches si vous venez à décéder.



Permet **d'assurer le montant de la rente** quels que soient les changements à venir.

Préserve votre bénéficiaire désigné en cas de **moins-value financière liée aux variations des marchés financiers**.

3

UN DISPOSITIF INEDIT D'OPTIMISATION FISCALE POUR VOS SALARIES

Vous êtes salarié et vous vous demandez comment réduire votre imposition ?

EXCLUSIF

UNIQUE

INNOVANT



Adoptez le compte d'optimisation fiscale

Chaque année, vous pouvez bénéficier de la déductibilité totale de vos versements dans la limite de 10% de votre revenu professionnel imposable (1) OU 10% du PASS.

Exemple : M. BENOIT salarié, célibataire
Salaire net de frais professionnels : 36 000€
Plafonds de déduction : 10% revenu soit 3 600€ OU 10% du PASS soit 4 052€ (2)
M. BENOIT étant imposable dans la tranche à 30%, il bénéficiera in fine d'une économie d'impôt maximum de 1215 €

4

ENTREPRISE : PROFITEZ D'AVANTAGES FISCAUX ET SOCIAUX



Chaque année, vous pouvez bénéficier de la déductibilité des versements entreprise jusqu'à 5% du salaire annualisé brut de vos salariés OU 5% du PASS



Bénéficiez d'un allègement du forfait social



5

GESTION DES FONDS OPTIMISÉS



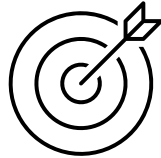
Pas facile de choisir les fonds sur lesquels investir sans connaissance des marchés financiers ou si votre temps est une ressource précieuse ...

Avec la gestion à horizon repartie en 3 fonds, votre épargne est gérée par nos experts financiers.

Votre épargne est investie initialement sur des fonds dynamiques **pour rechercher de la performance**. Et plus l'âge de la retraite approche, plus votre épargne est investie sur des fonds moins risqués **afin de protéger votre retraite**.

Vous aurez néanmoins **des choix** possibles **pour orienter l'investissement**

3 Profils de gestion pour orienter votre investissement et votre niveau de risque



Prudent

Si vous préférez sécuriser votre épargne

Equilibre

Si vous acceptez une dose de risque dans une certaine mesure

Dynamique

Si vous êtes prêt à prendre plus de risques afin d'obtenir une épargne plus conséquente



Vous avez la connaissance des marchés financiers et voulez prendre la main ?

Depuis l'espace client, vous pouvez une fois le contrat mis en place opter pour la gestion libre 100 % modulable, pour faire croître votre épargne avec 48 fonds financiers et 4 options d'arbitrages automatiques pour limiter les risques (sécurisation des plus-values, limitation des moins-values...).

6

DEBLOCAGES DES CAPITAUX EN COURS DE CONTRAT

Il existe 6 cas de débloquages anticipés des capitaux



Cessation d'activité non salariée du titulaire à la suite d'un jugement de liquidation judiciaire



Invalidité du titulaire, de ses enfants, de son conjoint ou de son partenaire lié par un PACS



Acquisition de la **résidence principale**



Expiration des droits à l'assurance chômage du titulaire



Décès du conjoint du titulaire ou de son partenaire lié par un PACS



Situation de **surendettement** du titulaire



Un espace client pour gérer votre contrat Équipage

L'espace client vous permet d'accéder à de nombreux services en ligne et informations liées à votre contrat retraite.

CONSULTATION DU CONTRAT

Visualiser vos coordonnées personnelles, historique des actes du contrat (versements, arbitrages, valorisation...).

Suivre le montant de votre épargne actuelle et la valeur liquidative des fonds.

Consulter la notice d'information, le dernier relevé annuel de situation et descriptif des fonds.



GESTION DU CONTRAT

Arbitrer vos versements et/ou choisir un autre mode de gestion.

Effectuer des versements ponctuels ou réguliers grâce à un paiement en ligne sécurisé.

Estimer le montant de votre future rente liée à votre contrat de retraite complémentaire.

SERVICES ANNEXES

Simulation retraite

Reconstitution retraite tous régimes

Préparation dossier avec expériences à l'étranger



FAMILIARI VIE

Sas au Capital de 10000€

RCS 891421638

280 Rue James Watt – ZAE tecnosud

66100 PERPIGNAN

Entreprise régie par le code des
assurances et soumise à l'Autorité de
Contrôle Prudentiel et de Résolution
(ACPR)

4 place de Budapest -
CS 92459 - 75436 Paris